

LES REMPARTS DE SALE

Par Thierry SANCHEZ

La lecture de l'article sur le bastion Doumoue dans le Zamane N°54 de mai 2015 m'a donné l'envie d'en savoir un peu plus sur cet élément du patrimoine architectural du Maroc et d'en explorer le côté philatélique.

A) L'aspect historique.

C'est le calife almohade Yacoub el Mansour (l'artisan de la victoire à Alarcos des armées arabes sur celles des Castellans en 1195) qui fait construire en 1196 les remparts de Salé côtés nord et sud-est. Mais les façades maritime et fluviale de la cité restent à découvert, ce dont profitent en 1260 les Espagnols qui occupent la ville pendant deux semaines (la brutalité des troupes espagnoles laissera un souvenir amer dans la mémoire collective des Salétins). L'année suivante, le sultan mérinide Abou Youssef Yacoub fait construire à l'emplacement du débarquement espagnol, un bastion qu'il baptise Borj Doumoue (ou bastion des larmes) .

A l'abri de leurs murailles, les Salétins (et les Rbatis sur l'autre rive) ont pu développer une prospère économie de course au large des côtes atlantiques et ils ont même cru pouvoir s'affranchir de l'autorité du Sultan lors de l'originale République de Salé (1627-1668). En 1851, suite à un contentieux commercial, une petite escadre française bombarde Salé et endommage les murailles qui seront restaurées sous le règne du Sultan Hassan 1er. L'enceinte (portes urbaines et bastions compris) est classée « monument historique » en octobre 1914.

Gravure de Georg Braun et Frans Hogenberg représentant l'embouchure du Bou-Regreg en 1572 (source Wikipédia)



DAHIR DU 10 OCTOBRE 1914
portant classement comme monument historique
de l'enceinte de la ville de Salé

LOUANGE A DIEU SEUL !
(Grand Sceau de Moulay Youssef).

A Nos Serviteurs intègres, les Gouverneurs et Caïds de
Notre Empire Fortuné, ainsi qu'à Nos Sujets ;

Que l'on sache par les présentes — puisse Dieu Très
Haut en illustrer la teneur ! —

Que Notre Majesté Chérifienne,

Considérant l'intérêt qui s'attache au point de vue de
l'Art et de l'Histoire à la conservation des remparts de la
Ville de Salé ;

Vu Notre dahir en date du 17 Rebia 1^{er} 1332

Vu l'avis du Chef du Service des Antiquités, Beaux-
Arts et Monuments Historiques ;

Sur la proposition de Notre Grand Vîzir ;

A décrété ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE. — Les remparts, fortifications, bau-
tions de la ville de Salé comprenant : le bordj El Kebir,
Bab Chaah, Bab Sebta, Bab Ferth, Bab Fex, Bab Mellah,
Bordj El Mellah, Bab Bou Hadja, Bab Jdid, Bab Malha,
Bordj El Oedim, Bordj El Djedid, sont classés comme mo-
numents historiques.

Fait à Rabat, le 19 Randa 1332.

(10 Octobre 1914).

M'HAMMED BEN MOHAMMED EL GUEBBAS, Grand Vîzir.

Vu pour promulgation et mise à exécution,

Rabat, le 13 Octobre 1914.

Le Commissaire Résident Général,

LYAUTEY

B) L'aspect philatélique.

ARRÊTÉ VIZIRIEL DU 13 JUIN 1939
(24 rebia II 1358)
portant création de timbres-poste marocains.

LE GRAND VIZIR,

Vu l'article 4 de l'acte annexe du 1^{er} décembre 1913 à la convention postale franco-marocaine du 1^{er} octobre 1913 ;

Vu les arrêtés viziriels des 23 août 1917 (7 kaada 1335), 1^{er} septembre 1923 (19 moharrem 1341), 27 juillet 1926 (16 moharrem 1345) et 20 décembre 1932 (21 elahbane 1351) portant création de timbres-poste et de chiffres-taxes spéciaux au Maroc ;

Sur la proposition du directeur de l'Office des postes, des télégraphes et des téléphones, après avis du directeur général des finances,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Sont créés pour l'affranchissement des correspondances dans la zone française de l'Empire chérifien, les timbres-poste spéciaux, en taille douce, ci-après désignés :

DESIGNATION DES TYPES	VALEURS correspondantes	COULEURS
A. — Timbres-poste ordinaires.		
Salé-Mosquée	0,01	Violine
Sefrou	0,02	Vert clair
Sefrou	0,03	Bleu vif
Salé-Mosquée	0,05	Vert olive
Sefrou	0,10	Cyclamen
Les Cèdres	0,15	Vert olive
Les Cèdres	0,20	Bistre noir
Les Arganiers	0,30	Bleu foncé
Les Arganiers	0,40	Marron rouge
Les Arganiers	0,45	Vert foncé
Salé-Remparts	0,50	Rouge carminé
Salé-Remparts	0,60	Bleu vert
Gazelles	0,70	Prune claire
Vallée du Drâa	0,75	Bleu hirondelle
Salé-Remparts	0,90	Bleu vif
Les Cèdres	1,00	Marron rouge
Vallée du Drâa	1,25	Sanguine foncée
Vallée du Drâa	1,60	Violine
Fès	2,00	Vert foncé
Fès	2,25	Bleu foncé
Salé-Mosquée	2,50	Rouge brique
Fès	3,00	Bistre foncé
Gazelles	5,00	Bleu foncé
Gazelles	10,00	Sanguine claire
Gazelles	20,00	Bistre violacé

B. — Timbres-poste « Avion ».		
Les Cigognes	0,80	Vert foncé
Les Cigognes	1,00	Sanguine claire
Poste aérienne	1,90	Bleu clair
Poste aérienne	3,00	Sépia
Les Cigognes	5,00	Violet vif
Poste aérienne	10,00	Bleu vert

ART. 2. — Le directeur de l'Office des postes, des télégraphes et des téléphones est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rabat, le 24 rebia II 1358,
(13 juin 1939).

MOHAMED RONDA,
Suppléant du Grand Vizir.

Vu pour promulgation et mise à exécution :

Rabat, le 13 juin 1939.

Le Ministre plénipotentiaire,
Délégué à la Résidence générale,
J. MORIZE.

Le Maghrebophila

Le sujet était difficile à traiter et le dessinateur Josso a fait le choix de représenter les remparts de Salé vus des Oudaïas. Ce qui porte à confusion, puisque c'est le bastion du premier plan qui semble être le sujet principal de la composition ! Le graveur est Gandon.

50 centimes rose carminé (Yvert N° 173) : émis le 17/7/1939.

Usage : Imprimés et CP 5 mots pour l'étranger du 1/1/1940 au 31/1/1942 puis imprimés dans le régime intérieur du 5/1/1942 au 28/2/1945.



2 tirages : 3/1939 et 9/1939 pour un total de 410 000 timbres.

50 centimes vert (Yvert N° 174) : émis en 1940.

Usage : voir le 50 centimes rose .

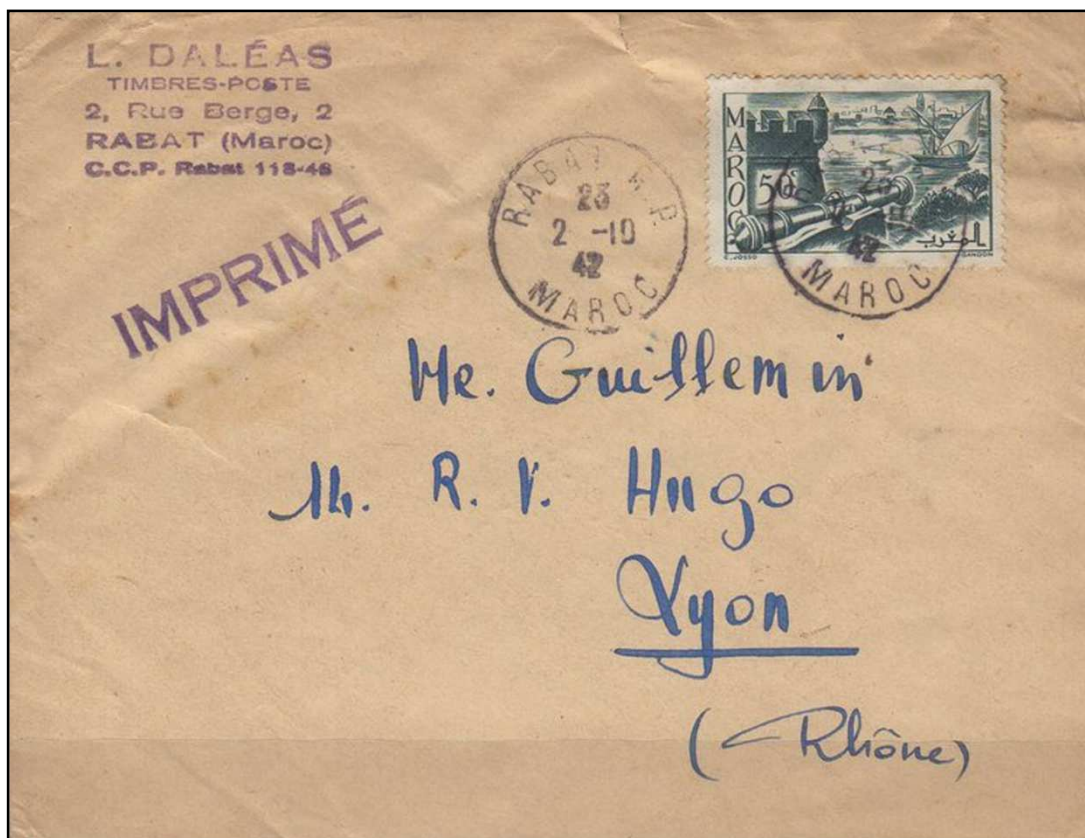
9 tirages : 1/1940, 11/1940, 2/1941, 3/1941, 9/1941, 12/1941, 4/1942, 5/1942 et 9/1942 pour un total de 4 000 000 timbres.



Le Maghrebophila



Epreuve de luxe du 50 centimes vert.



Imprimé de Rabat pour Lyon en date du 2/10/1942 (tarif du 5/1/1942).

60 centimes bleu-vert (Yvert N° 175) : émis le 17/7/1939.

Usage : 3ème échelon des imprimés jusqu'au 4/1/1942. CP 5 mots dans le régime intérieur à compter du 5 janvier 1942.

1 tirage : 4/1939 (quantité non connue).



Le Maghrebophila

60 centimes brun (Yvert N° 176) : émis en 1940.

Usage : voir le 60 centimes bleu-vert.

7 tirages : 1/1940, 11/1940, 2/1941, 9/1941, 12/1941, 5/1942 et 7/1946 pour un total de 2 000 000 de timbres imprimés pour les 6 premiers tirages.



On observe de très nombreuses nuances de teintes sur cette valeur.

Le Maghrebophila



Lettre du 18/7/1943 de Rabat pour Tiaret en Algérie affranchie à 1,50 franc (tarif du 5/1/1942).

90 centimes outremer (Yvert N° 181) : émis le 17/7/1939.

Usage : 2ème échelon des imprimés pour l'étranger jusqu'au 31/12/1939. Lettre du 1er échelon par voie de surface jusqu'au 30/11/1939 (usage assez court !).

1 tirage en avril 1939 pour un total de 3 061 000 timbres !



Le Maghrebophila



Epreuve de luxe du 90 centimes.

1,50 franc rouge-brun (Yvert N° 186) : émis en 1940.

Usage : 3ème échelon des imprimés et CP pour l'étranger jusqu'au 31/1/1942 puis lettre 1er échelon dans le régime intérieur à compter du 5/1/1942.

3 tirages : 2/1940, 2/1941 et 1/1942 (1 000 000 de timbres imprimés).



Le Maghrebophila



Epreuve de luxe du 1,50 franc brun.

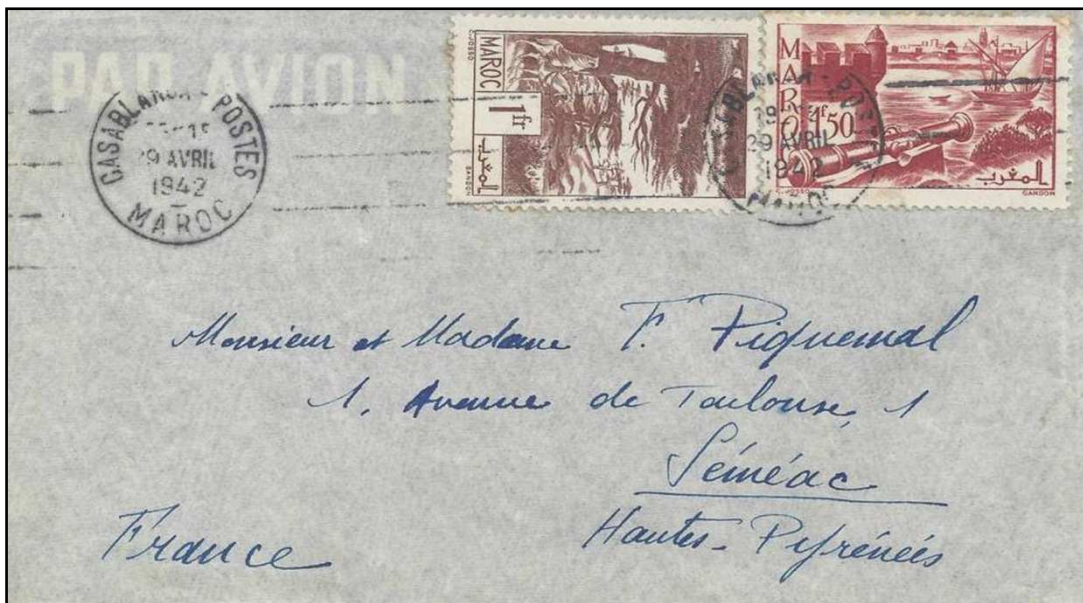


Lettre de Casablanca pour la France en date du 17/10/1942 affranchie à 1,50 franc (tarif du 5/1/1942).

Le Maghrebophila



Lettre Avion de Casablanca pour Nice du 23/4/1941 affranchie à 2 francs (1 franc + 1 franc de surtaxe aérienne = tarif du 1/12/1939).



Lettre Avion de Casablanca pour la France du 29/4/1942 affranchie à 2,50 francs (1,50 franc + 1 franc de surtaxe aérienne = tarif en vigueur du 5/1/1942 au 22/7/1942).

Le Maghrebophila



Lettre Avion recommandée d'Agadir pour Bruxelles en date du 19 avril 1942 affranchie à 9 francs (5 francs + 4 francs de droit de recommandation = tarif du 5/1/1942).



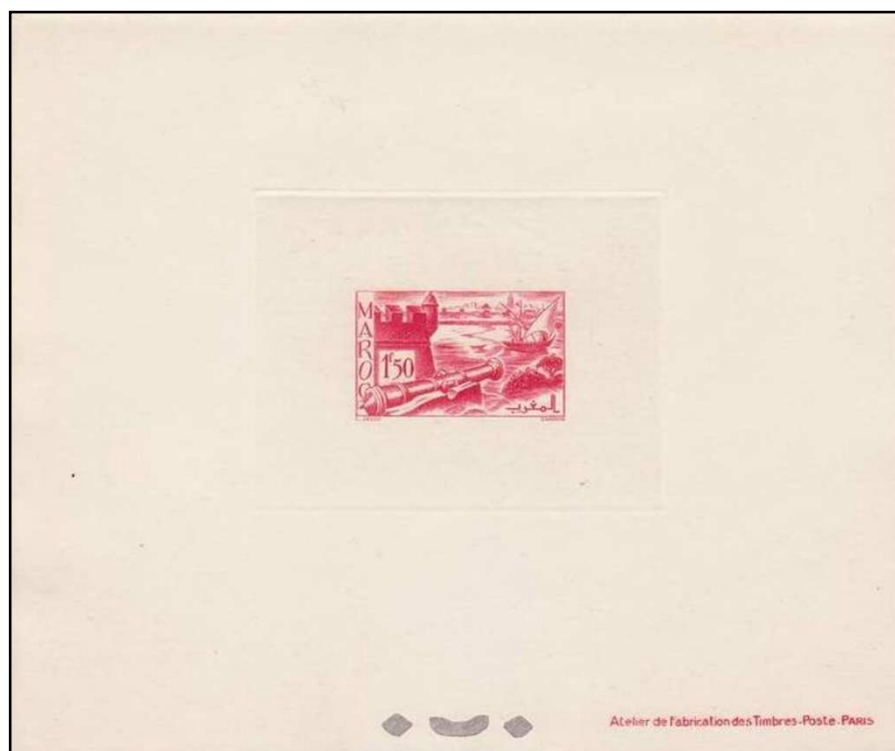
Lettre recommandée avec Accusé de Réception d'El Kelaa des Srahna pour Rabat du 16/2/1943 affranchie à 4,50 francs (tarif du 23/7/1942 : LR du 1er échelon par voie de surface = 4,50 francs, donc quid de la taxe d'AR ?).

Le Maghrebophila

1,50 franc rose (Yvert N° 187) : émis le 31/7/1942.

Usage : Lettre 1er échelon par voie de surface dans l'Union française jusqu 'au 28/2/1945.

2 tirages : 5/1942 et 1/1945 (quantité imprimée non connue).



Epreuve de luxe du 1,50 franc rose.

90 centimes bleu surchargé (Yvert N° 201) : émis en janvier 1942.



Usage : valeur d'appoint.

Note : le passage de 90 centimes à 1 franc du tarif de la lettre dans l'Union française le 1er décembre 1939 a rendu caduque cette valeur tirée en quantité industrielle. Pas étonnant donc qu'on ait prélevé des feuilles sur le stock de cette valeur pour y effectuer la surcharge.

Timbres typographiés (il porte en bas à droite la signature Cortot).

Le Maghrebophila

50 centimes vert-gris (Yvert N° 226) : émis en 1945.

Usage : valeur d'appoint.

tirages : ?



Lettre Avion de Meknès pour Paris du 24/12/1945 affranchie à 2 francs (tarif du 1/3/1945). La suppression de la surtaxe aérienne pour la lettre du 1er échelon le 30/6/45 a ramené le tarif de cet OP à celui du 1/12/1939 !

Le Maghrebophila

1,50 franc rouge (Yvert N° 229) : émis en 1945.

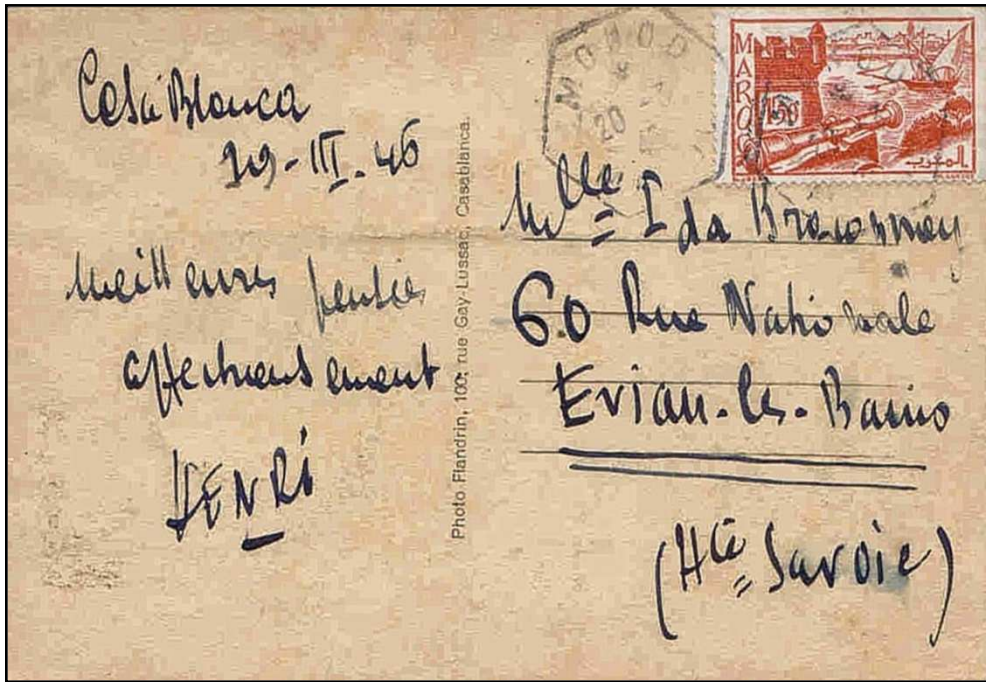
Usage : CP, facture dans le régime intérieur.

tirages : ?

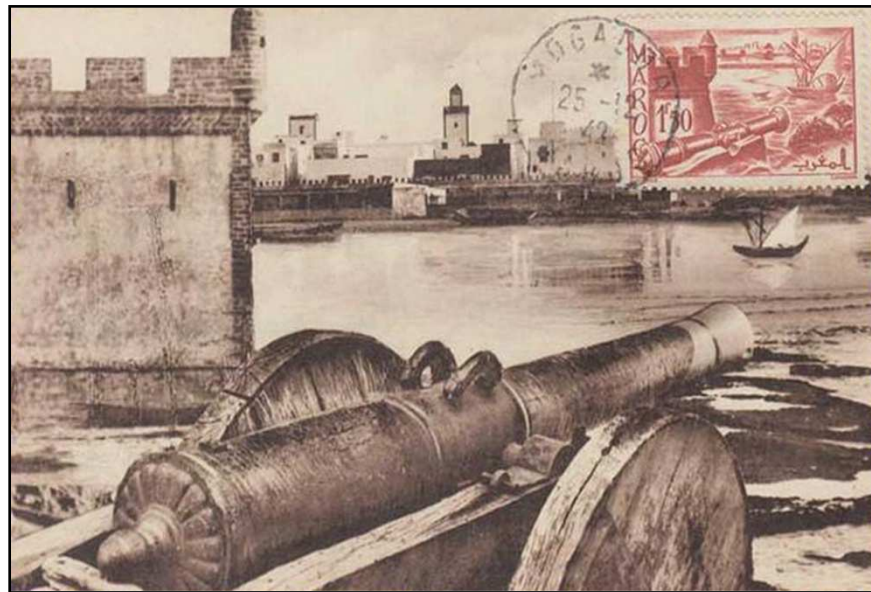


Lettre Avion de Meknès pour Paris du 15/2/1946 affranchie à 3 francs (tarif du 1er janvier 1946).

Le Maghrebophila



Carte postale de Monod (aujourd'hui Allal el Bahraoui) pour la France datée du 20/3/1946 affranchie à 1,50 franc (tarif du 1er janvier 1946 pour une CP de 5 mots).



On trouve des cartes maximum... minimales (bonne concordance de la vue et de l'illustration du timbre mais la date n'est pas celle de la mise en circulation du timbre et le bureau du cachet oblitérant est celui de Mogador).

Sources :

Maroc, Postes françaises (Exelmans et De Pomyers) pour les dates des tirages.
Catalogue Dallay pour les dates d'émission.
Wikipédia pour la partie historique.
Le site web du SGG marocain pour les BO.